



Meaux, mardi 1 octobre 2024

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2024/07633

Pris en application :

Code des transports

Manoeuvre de barrage**Limitation de mouillage****Limitation de mouillage (tous les usagers - dans les deux sens) (1.9 m)**

**- le 01/10/2024 de 08:00 à 18:30**

- o **Marne (sur le Bief de Saint Jean les Deux Jumeaux)**
entre les pk 87,107 et pk 100,618
- o **Marne (sur le Bief de Courtaron)**
entre les pk 75,655 et pk 87,107

Commentaire :

Mesdames et Messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont informés d'une limitation de mouillage sur les Biefs de Courtaron et de Saint Jean les deux Jumeaux à 1.9 m.

Veillez nous excuser pour la gêne occasionnée

Pour en savoir plus sur l'ensemble des conditions de navigation et sur l'état du réseau en direct, rendez-vous sur www.sif-seine.fr (uniquement sur PC).

Service(s) à contacter :

UTI Marne, Barrage de la Marne, 77109 MEAUX CEDEX

Tél : 01 60 24 76 76 - Fax : 01 64 33 57 16

Date limite d'affichage :

02/10/2024

Adjoint au chef de l'UTI

Signé

Quentin BOTTET